



AUTISME en Vaucluse

Illustration réalisée par Olivier CAYUELA

INFO 2023/24

Diagnostic
Établissements et Services
Associations
Adresses utiles

N° Vert 0 800 800 579
Toutes les infos sur vaucluse.fr
 @departementvaucluse



Glossaire

- APEI** Association de Parents d'Enfants Inadaptés
- AT** Accueil Temporaire
- CAMSP** Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
- CMPEA** Centre Médico-Psychologique Enfants et Adolescents
- DI** Déficience Intellectuelle
- DSM** Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders
- EEAP** Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
- EREA** Equipe de Référence pour l'Evaluation de l'Autisme
- ESAT** Etablissement et service d'Aide par le Travail
- FAM** Foyer d'Accueil Médicalisé
- FH** Foyer d'Hébergement
- GCSMS** Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
- HAS** Haute Autorité de Santé
- HM** Handicap Moteur
- IENASH** Inspection de l'Education Nationale en charge de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
- IME** Institut Médico Educatif
- JES** Jardin d'Enfants Spécialisé
- MAS** Maison d'Accueil Spécialisée
- PCPE** Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
- SAJ** Service d'Accueil de Jour
- SAMSAH** Service d'Accompagnement Médico-Social pour l'Adulte Handicapé
- SAVS** Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- SESSAD** Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
- SSES** Service de Soins et d'Education Spécialisée
- TCC** Thérapie Cognitivo-Comportementale
- TED** Troubles Envahissants du Développement
- TND** Troubles Neuro-Développementaux
- TSA** Troubles du Spectre Autistique
- UEMA** Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
- UEEA** Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme



Sommaire

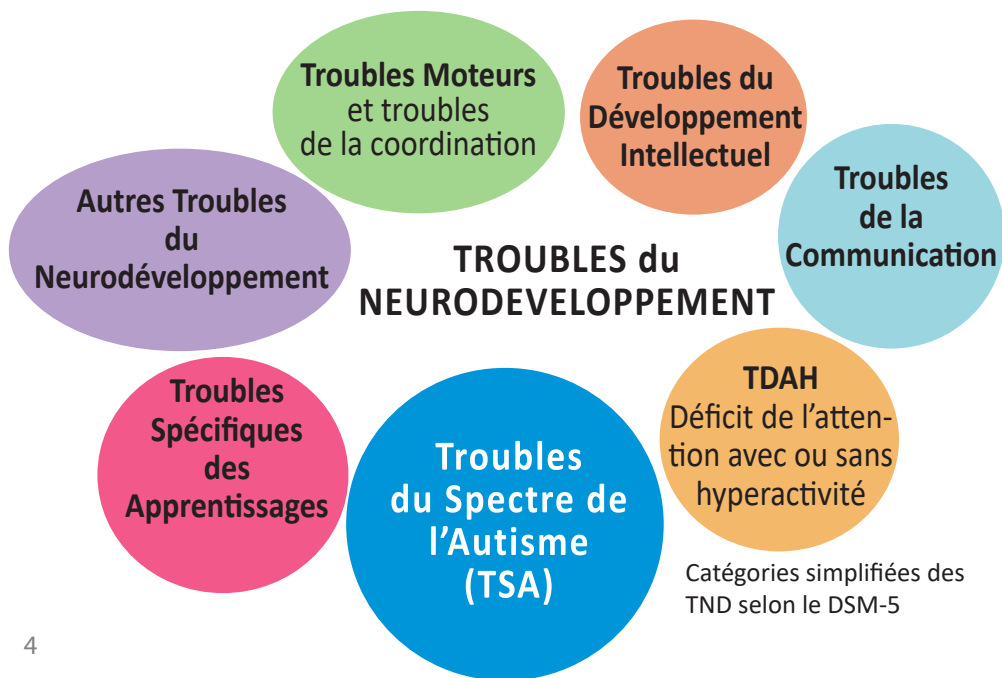
Info TSA	p 3
Protection Maternelle Infantile PMI.....	p 9
Plateforme de Coordination et d’Orientation PCO.....	p 10
Consultations adaptées 4SA.....	p 11
Structures de niveau 2.....	p 12
Structures de niveau 3.....	p 14
Maison Départementale des Personnes Handicapées de Vaucluse	
MDPH	p 16
Aide sociale à l’enfance.....	p 18
Associations.....	p 20
Groupe d’Entraide Mutuelle.....	p 23
Dispositifs particuliers.....	p 24
Scolarité.....	p 26
Université.....	p 30
CAF.....	p 31
Etablissements avec services spécialisés.....	p 32
Etablissements avec une section spécifique.....	p 34
Dispositifs de répit (avec notification CDAPH).....	p 36
Le GRATH.....	p 37
Dispositifs de répit (sans notification CDAPH).....	p 38
Loisirs, sports et culture.....	p 39
Emploi.....	p 40
HandiConsult.....	p 42
Bon à savoir.....	p 43
Actions 2023.....	p 44

Le spectre de l'autisme à l'échelle mondiale

Plusieurs études, essentiellement européennes et nord-américaines, recensent 60 à 70 cas de troubles du spectre de l'autisme pour 10 000 personnes, soit 1 personne sur 150 environ. Certaines enquêtes indiquent un taux de prévalence qui avoisine 1 % de la population, voire plus.

Le spectre de l'autisme en France

Selon l'INSERM, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, il a été dénombré environ 700 000 personnes avec un trouble du spectre autistique (TSA) en France, dont 100 000 ont moins de 20 ans. Actuellement, 8 000 enfants autistes naîtraient tous les ans, soit environ **une personne sur 100**.



Les TND, c'est quoi ?

Parmi de nombreux autres troubles, **les troubles du neuro-développement (TND) apparus dans l'enfance** sont pris en compte dans une perspective développementale et longitudinale. Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif affectif, et/ou exécutif entraînant un important retentissement sur le fonctionnement adaptatif, scolaire, social et familial.

Parmi les troubles du neurodéveloppement, on retrouve :

- les troubles du spectre de l'autisme ou TSA :

L'autisme est un système de fonctionnement perceptif et sensoriel particulier, qui agit principalement sur :

- une altération de la communication et des interactions sociales ;
- des comportements ou des centres d'intérêt répétitifs et restreints;
- des particularités sensorielles et perceptives.

- et aussi d'autres troubles :

- les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H)
- les troubles spécifiques des apprentissages (lecture, expression écrite et déficit du calcul) ;
- les troubles de communication (orale et écrite)
- les troubles du développement intellectuel
- les troubles moteurs (troubles du développement de la coordination ou dyspraxies, mouvements stéréotypés, tics)
- les troubles du développement intellectuel ;
- et autres troubles du neuro-développement : autres TND, spécifiés (par exemple TND associé à une exposition prénatale à l'alcool), ou non.

L'AUTISME en images



A du mal à comprendre et à se faire comprendre



Utilise le langage de façon écholalique



Manifeste de l'indifférence



Rit de façon inappropriée



Manque de contact oculaire



Parle de façon incessante sur un sujet particulier



Indique ses besoins en utilisant la main d'un adulte



Comprend mal les conventions et les règles sociales



Manque de jeux imaginatifs



Ne joue pas avec les autres enfants



N'apprécie pas les changements



Présente des comportements bizarres



Utilise les objets de façon atypique



Peut être hypersensible aux sons, aux odeurs ...

«**Les objectifs** de la recommandation de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé (HAS) de mars 2020 sont :

- ▶ d’harmoniser les pratiques de repérage et d’orientation des enfants ayant un trouble du neurodéveloppement (TND) dans une population à risque entre 0 et 7 ans (7 ans 11 mois) au sein des réseaux de suivi pédiatrique formalisés et par les professionnels de soins primaires en lien avec eux ;
- ▶ d’optimiser le parcours de l’enfant et de sa famille, depuis l’identification des signes d’alerte d’un TND jusqu’à l’orientation vers une intervention précoce et/ou une équipe de diagnostic et de prise en charge de 2e ligne.

Orientation en fonction des facteurs de risque de TND

L’identification du ou des facteurs de risque doit être faite au mieux en période prénatale (importance de la consultation préconceptionnelle du 4e mois de grossesse) ou périnatale. Sinon il faut penser à le rechercher devant un enfant ayant un signe d’alerte ou d’appel clinique pour un TND.

Il est recommandé que les enfants ayant un facteur de risque modéré de TND bénéficient de **consultations de repérage auprès d’un médecin de 1re ligne**. Ce dernier est le médecin traitant (médecin généraliste ou pédiatre), le médecin de PMI ou le médecin scolaire.

Il est recommandé que les enfants ayant un facteur de haut risque de TND passent une consultation spécialisée en neurodéveloppement auprès d’un médecin référent spécifiquement formé aux TND, hospitalier ou libéral, en particulier ceux affiliés à un réseau de suivi et/ou à une structure de 2e ligne.»

«Identification des signes de TND

Les signes d'appel objectivent des décalages des acquisitions par rapport à la population générale à l'aide des grilles des acquisitions du carnet de santé.

Il est recommandé de rechercher des signes d'appel dans le cadre de l'examen médical effectué à chaque examen obligatoire selon le calendrier du carnet de santé, avec le médecin traitant ou le médecin de PMI ou le médecin scolaire dans le cadre des visites systématiques effectuées à l'école.

Quel que soit l'âge, toute inquiétude des parents concernant le neurodéveloppement de leur enfant doit être considérée comme un signe d'appel.

Il en est de même pour toute régression ou non-progression des acquisitions.

Signes d'alerte

«Les **signes d'alerte** correspondent à une déviation importante de la trajectoire développementale et nécessitent une orientation rapide à visée diagnostique.»



«Chez les enfants comme chez les adultes, les signes, les caractéristiques et manifestations du trouble du spectre de l'autisme (TSA) toucheront les relations sociales, la communication, les comportements et les intérêts.

Cependant, il peut y avoir des différences énormes en ce qui concerne la gravité ou l'intensité de ces derniers, les combinaisons possibles et les modèles comportementaux.

C'est pour cette raison que nous parlons aujourd'hui d'un spectre et qu'il n'y a pas de portrait typique en autisme.

Le diagnostic est posé seulement lors de la présence de plusieurs particularités et l'évaluation en elle-même peut être complexe.

les interactions sociales

Des particularités au niveau des habiletés sociales sont l'un des points communs à tous les types de TSA. Pouvant s'apparenter à de la timidité, leurs difficultés sociales sont véritables et peuvent causer de graves problèmes dans leur vie quotidienne puisque leur façon d'interagir socialement peut représenter un retard et/ou avoir un caractère inhabituel. Cela va de l'isolement excessif à la passivité sociale, en fonction du niveau de développement de la personne.

le langage et la communication

Chaque personne autiste possède des compétences différentes pour la communication. Certaines peuvent très bien parler alors que d'autres non et d'autres, avoir des difficultés dans cette sphère.

les loisirs et les comportements répétitifs ou inhabituels

Beaucoup de personnes autistes ont des intérêts ou des comportements qui peuvent être répétitifs ou inhabituels.»

Sources des pages 6, 7 et 8 :
<https://spectredelautisme.com/>
<https://www.has-sante.fr/>

Repérage précoce des enfants avec TSA en PMI, Accompagnement des familles par le Département

Dans les Espace Départementaux des Solidarités du Département de Vaucluse (EDeS), les puéricultrices et les médecins de PMI contribuent au suivi de la santé de l'enfant de 0 à 6 ans à travers des actions de prévention et de dépistage. (Carte et lien hypertexte)

Lors des consultations médicales de prévention qui rythment les premiers mois et années de l'enfant, ou lors du bilan de santé en écoles maternelles, le médecin de PMI est, avec le médecin traitant de l'enfant, un professionnel de santé de première ligne pour le dépistage précoce des signes d'alerte des troubles neurodéveloppementaux dont les Troubles du Spectre de l'Autisme. Il pourra à l'issue de ce repérage orienter l'enfant et sa famille vers un lieu de diagnostic et de prise en charge adapté (PCO 84, CAMSP, orthophonistes, psychomotriciens, kinésithérapeutes...).



En consultation, à domicile, en petite et moyenne section de maternelle, **les professionnels de PMI** répondent aux inquiétudes ou questionnements des parents au cours des différentes étapes du développement de l'enfant. Ils contribuent également au soutien des familles, identifient avec eux les mesures d'aide dont ils ont besoin et participent ainsi à l'inclusion des enfants TSA dans les dispositifs d'accueil du jeune enfant (crèches, assistantes maternelles, écoles maternelles).

Pour plus de renseignements sur
www.vaucluse.fr

La Plateforme de Coordination et d'Orientation du Vaucluse (PCO TND 84), portée par le CAMSP du Centre Hospitalier d'Avignon, est un nouveau dispositif de l'Agence Régionale de Santé déployé dans le département du Vaucluse depuis 2022. Elle est **destinée aux jeunes enfants vauclusiens, âgés de 0 à 6 ans révolus**.

Sa mission est de proposer à chaque enfant de moins de 7 ans, présentant des signes d'alerte dans le développement, un parcours de soins coordonné, composé de bilan et d'interventions précoces.

Dans l'objectif de mener des actions de prévention et de dépistage, ce **dispositif d'intervention précoce** facilite l'accès rapide aux soins pour les jeunes enfants et aide au diagnostic des troubles du Neuro-Développement.

Le **parcours défini** permettra un diagnostic précis des troubles de l'enfant, la mise en place des moyens pour pallier à ses difficultés, et l'instauration d'une prise en charge améliorant ses acquisitions, tout en respectant ses besoins.

Les soins peuvent être dispensés selon 3 parcours :

- Parcours structure
- Parcours libéral
- Parcours mixte : libéral et structure

Après un rendez-vous chez le médecin traitant, celui-ci se met en lien avec la PCO : Secrétariat 04 32 75 91 81 - Fax : 04 90 13 17 07
contact-pco-tnd84@ch-avignon.fr

Guides «Autisme» : voir page 43

Diagnostic de niveau 2

CAMSP - Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

- Accueil, bilan et prise en charge dans le cadre du CAMSP polyvalent
- Etablit un diagnostic précoce pour enfants de moins de 6 ans
- Oriente vers les inter-secteurs pédopsychiatriques, établissements spécialisés et secteur libéral.
- Accompagne jusqu'à l'engagement de soins
- Propose un suivi longitudinal : réévaluation au bout des 12 premiers mois.

AVIGNON - CAMSP C.H. Henri Duffaut

Consultation des troubles précoces du développement de l'enfant

400, avenue Raoul Follereau - 84000 Avignon

04 90 13 17 00 - fax 04 90 13 17 07

consult_enfant84@ch-avignon.fr

ORANGE - CAMSP d'Orange

28 rue de Belgique ZAC du Coudoulet - 84100 Orange

04 90 34 39 39 - fax 04 90 34 80 05

camsp-orange@ari.asso.fr

PERTUIS - CAMSP du Pays d'Aigues

375 cours de la République - 84120 Pertuis

04 90 79 26 97 - fax 04 90 79 22 31

camsp-pertuis@ari.asso.fr

ARLES - CAMSP d'Arles

CH d'Arles Hôpital J. Imbert Quartier Fourchon 13637 Arles cedex

04 90 49 46 51 - fax 04 90 49 46 52

camsp@ch-arles.fr

Diagnostic de niveau 2

◆ Centre Hospitalier de Montfavet

2 av. de la Pinède CS 20107
84918 Avignon Cedex 9
www.ch-montfavet.fr



• Pôle de Psychiatrie Infanto-juvénile

04 90 03 87 78

- Diagnostic simple (niveau2)
- Les prises en charge peuvent se faire sur les C.M.P.E.A sectorisés et/ou sur les HDJ.
L'accueil se fera en fonction du domicile du patient sur l'une ou l'autre des structures.

• Services psychiatrie adulte (Pôle Adulte)

04 90 03 90 00

• Consultations dans les C.M.P. (sectorisés)

04 90 03 90 38

◆ Centre Hospitalier Henri Duffaut

305 R. Follereau
84902 Avignon Cedex 9
04 32 75 36 71
direction@ch-avignon.fr



**Service de pédiatrie,
consultations neuro-pédiatriques.**

◆ Psychiatres en libéral

Diagnostic de niveau 3

Equipe de Référence pour l'Évaluation de l'Autisme EREA 84 - Vaucluse Camargue

- Mission de diagnostic et d'évaluation de l'autisme, des troubles du neurodéveloppement (TND, bilans diagnostics complexes et différentiels des troubles du spectre de l'autisme).
- Pour les enfants de 6 à 16 ans.

Centre Pédopsychiatrique de Joly Jean - EREA 84

181 rue Françoise Benoît 84000 Avignon

(derrière Pôle Emploi à la rocade)

Secrétariat 04 90 03 70 27 (ouvert du lundi au vendredi)

erea.vaucluse@ch-montfavet.fr

Centre de Ressources Autisme PACA

Le Centre de Ressources Autisme de la région PACA propose différents services aux familles, et aux professionnels en exercice et en formation des secteurs de la santé, du médico-social et de l'éducation, aux institutions et organismes.



Les missions du CRA orientées vers enfants et adultes recouvrent :

- Sensibilisation, Formation : **Actions de formation à destination des professionnels et des aidants familiaux** (programme des formations sur le site)

- Information, conseil et orientation,
- Évaluation et diagnostic : Évaluation de cas complexes sur adressage médical spécialisé (intervention en 3e ligne, conformément à la Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neurodéveloppement),

- Recherche,
- Animation d'un réseau régional,

Diagnostic de niveau 3

- Mise à disposition de l'information : accueil au Centre de documentation (à Marseille), diffusion de l'information via notre site et notre bulletin.

CRA PACA : Site internet : <https://cra-paca.centredoc.fr>

• Equipe de Marseille : Hôpital Ste-Marguerite 13009 Marseille

Service Universitaire de l'enfant et de l'adolescent

Secrétariat 04 91 74 54 39 ou 04 91 74 46 82

Centre de documentation : 04 91 74 45 46

ou centredoc.crapaca@ap-hm.fr

• Equipe de Nice : Fondation Lenval, 57 av. de la Californie - 06200 Nice

Service Universitaire de l'enfant et l'adolescent

Secrétariat : 04 92 03 04 39



Unité Mobile Autisme Adultes : Les MAKARAS

Créées à la demande du CRA, les Makaras rentrent dans le cadre des recommandations de bonnes pratiques de l'HAS et de l'ANESM*, avec pour missions :

- **évaluer, diagnostiquer** les adultes autistes afin d'optimiser leur prise en charge et rechercher des lieux de vie adaptés,
- **prévenir** les ruptures et accompagner les institutions,
- **aider** à la prescription, à la compréhension des problèmes institutionnels,
- **soutenir** les institutions et accompagner les familles.

Centre Hospitalier Valvert 78 bd des Libérateurs 13001 Marseille

Secrétariat UMAA 04 91 87 68 73 - 06 64 57 00 92

fax 04 91 87 68 72 ou cindy.rimbou@ch-valvert.fr

* Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux

Sous l'égide du Conseil départemental de Vaucluse, la Maison Départementale des Personnes Handicapées est un guichet unique chargé de permettre l'accès au droit à compensation du handicap.

Au quotidien, les professionnels de la MDPH aident les personnes en situation de handicap à remplir leur dossier de demande, analysent leur situation, les informent sur les droits et les prestations auxquels elles peuvent prétendre, évaluent leurs besoins et leur proposent des solutions adaptées à leur handicap et enfin, le cas échéant, les orientent vers les services et organismes compétents.

Ainsi, la Maison Départementale des Personnes Handicapées œuvre pour le bien-être des personnes en situation de handicap en partant des besoins et des souhaits exprimés dans le projet de vie. En réunissant ses partenaires institutionnels et associatifs, la MDPH sensibilise le public au handicap par des expositions artistiques, des colloques, des événements particuliers ouverts à tous, sur tout le département. Afin de rapprocher ses services des Vauclusiens, elle s'appuie sur les Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS), présents sur tout le territoire.

ACCUEIL MDPH

Maison Départementale des Personnes Handicapées de Vaucluse

22, boulevard Saint-Michel, Avignon.

lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et mercredi de 13h30 à 17h

Tél. 0 800 800 579 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (appel gratuit)

Parking accessible à proximité immédiat.

Plus de renseignements sur www.vaucluse.fr

Par la loi du 5 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) aide à élaborer un projet de vie et envisage avec la personne des solutions adaptées.

L'équipe pluridisciplinaire de la MDPH (médecins, ergothérapeutes, infirmières, assistantes sociales...) évalue la situation de la personne, au regard de son projet de vie.

La **Commission des Droits et de l'Autonomie**, mise en place par la MDPH, statue sur les attributions envisagées, telles que l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), la Carte Mobilité Inclusion (CMI), la formation et l'orientation professionnelle ainsi que des prestations spécifiques pour les enfants.

Adresse postale : **MDPH 84 CS 90502 - 84096 Avignon Cedex 9**
Courriel : **accueilmph@mdph84.fr** - Fax **04 90 89 40 27**

N° Vert 0 800 800 579

ACCUEIL MDPH

auprès des Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS)

à Apt, Bollène, Carpentras, Cavaillon, Isle/Sorgue, Orange, Sorgues, Valréas, Vaison-la-Romaine et Pertuis.

Antenne Liaison Enfance en Danger (ALED)

ALED est la cellule de recueil, évaluation et traitement des informations préoccupantes (CRIP) en Vaucluse.

Une « **information préoccupante** » est une information transmise à la cellule départementale pour alerter sur la situation d'un mineur, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être. La finalité de cette transmission est d'évaluer la situation d'un mineur et de déterminer les actions de protection et d'aide dont ce mineur et sa famille peuvent bénéficier (Art. R.226-2-2 CASF).

En trois étapes après le recueil d'informations :

- la saisine du service compétent,
- l'évaluation,
- la décision prise par la Présidente du Conseil départemental.

Cellule ALED

Numéro vert national
119

(les éléments recueillis via un SNATED
sont dirigés sur ALED 84)

ALED84 : 04 90 16 19 60

ou aled@vaucluse.fr

Lorsque des parents sont en difficulté dans l'exercice de leurs fonctions parentales, la relation avec l'enfant peut être mise à mal et source de souffrance infantile, voire de mise en danger ou risque de mise en danger de son développement. Différentes réponses peuvent être apportées en fonction du niveau de dégradation de la relation parents - enfant, et de danger pour l'enfant.

- le **Projet d'Action Médico-Sociale (PAMS)** qui permet aux équipes du service social départemental et de Protection Maternelle Infantile d'intervenir au titre de la prévention.

- la **mesure de protection administrative**, sans prise en charge de l'enfant dans un lieu d'accueil (Action Educative à Domicile), ou hors du domicile familial (placement en Accueil Provisoire) quand la relation parent/enfant est fortement dégradée.

- la **mesure de protection judiciaire** quand l'enfant est en situation de danger ou risque de danger, lorsque les parents ne sont pas en capacité de prendre la mesure des difficultés éducatives auxquelles ils sont confrontés, de prendre en compte les besoins de leur enfant, et refusent les soutiens proposés. La mesure peut consister en un accompagnement à partir du domicile parental de l'enfant (Action Educative en Milieu Ouvert), ou hors du domicile familial (placement en Assistance Educative).

Les demandes de soutien peuvent être faites à l'initiative des parents, auprès de l'Espace Départemental des Solidarités (EDeS) à proximité du domicile parental où réside le plus souvent l'enfant.

Association La BOURGUETTE

ZA du Revol 231 ch. du Tour du Revol
BP 9 - 84240 La Tour d'Aigues - 04 90 07 41 60
contact@labourguette.org - www.bourguette-autisme.org

Près de 50 ans d'expérience au service de l'autisme

- 11 établissements et services • plus de 280 résidents • 250 salariés

La Bourguette, a créé, en 1973, les premières institutions médico-sociales spécifiques à l'autisme. Reconnaissant les particularités et les potentialités des personnes autistes et des enfants polyhandicapés, l'Association propose des « parcours de vie », sans rupture, de l'intervention précoce jusqu'aux personnes vieillissantes.

Elle permet, aujourd'hui, à plus de 280 résidents accueillis dans ses 11 établissements et services situés dans les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse, de vivre « leur vie » dans le respect et la dignité. Quelques 250 professionnels permettent à ces personnes de faire émerger leurs potentialités.

L'Association La Bourguette offre une diversité de types d'accueil (en journée, hébergement temporaire et permanent) et ne cesse également de développer de nouvelles initiatives et d'améliorer les projets existants, ainsi que des coopérations au service d'un accompagnement le plus adapté.

Les établissements :

Pôle Ressource Petite Enfance «Le Petit Jardin» à Avignon (84), IME La Bourguette à la Tour d'Aigues (84), ESAT/FAM/FH Le Grand Réal à La Bastidonne (84), ESAT/FH/FAM de Valbonne à Cabasse (83), FAM Les Capelières à St-Estève-Janson (13), SAMSAH TSA 84, Habitat Inclusif - Vaucluse.



TEDAI 84

*Association Troubles Envahissants du Développement
- Autisme Intégration Vaucluse*

09 81 14 39 84 - tedai84@orange.fr - www.tedai.org/
Accueil individuel sur rendez-vous à la Maison de l'Autisme,
Centre social, 34 av. Jean Boccace 84000 Avignon
09 81 14 39 84 - contact@tedai.org

TEDAI 84 œuvre depuis 2006 pour l'inclusion des enfants, adolescents et adultes autistes en milieu ordinaire. Elle regroupe des parents, des adultes autistes et des professionnels.

Ses champs d'actions : soutenir et informer les familles qui doivent faire face à des problèmes relevant de différents domaines.

TEDAI 84 propose **un programme d'activités concrètes et adaptées** : ateliers d'entraînement aux habiletés sociales, atelier théâtre, atelier d'aide aux aidants, rencontre mensuelle en famille, sensibilisation en milieu scolaire. Toutes ces activités sont encadrées par des professionnels formés.

Notre expérience auprès des familles nous a permis d'identifier les besoins prioritaires, notamment l'intégration sociale, scolaire et professionnelle. Un gestionnaire de cas complexe, projet innovant soutenu par le Département de Vaucluse et l'ARS PACA permet d'accompagner de manière intensive les personnes autistes en situation complexe, de les soutenir jusqu'à une solution satisfaisante, tout en privilégiant leur qualité de vie.

TEDAI 84 est partenaire d'Autisme France, membre fondateur de l'Union Régionale Autisme France Sud Est et du Collectif Handicap Vaucluse, elle est agréée par l'Education Nationale.

Elle travaille au sein du Comité Technique Régional Autisme de l'Agence Régionale de Santé PACA à la mise en œuvre du plan autisme sur notre région.

Autres Associations de Vaucluse

Association Les Amis de Théodore

84000 Avignon - 06 50 88 31 35

Différents ateliers pour les enfants (artistiques, culturels, ludiques...) collectifs et mixtes (avec ou sans particularités) et rencontres, échanges entre parents, familles.



Un si belle différence, association qui se veut ouverte à tout handicap et tout âge, car d'après le vécu de sa fondatrice, la richesse se trouve dans le partage et quel que soit le handicap le parcours du combattant est le même.

87 Rue F. Mistral 84150 Jonquières

06 28 72 59 97 - unesibelledifference@gmail.com

www.unesibelledifference.com

<https://www.facebook.com/unesibelledifference/?ref=bookmarks>



A84DYS, association qui a pour objet un Pôle Parentalité « Ressources, Écoute et Partage » pour informer et orienter les personnes vers les services et structures existants : soutien parental et familial, et contribution à l'épanouissement de la personne avec trouble du spectre de l'autisme.

1960 chemin St Laurent 84350 Courthézon

06 81 52 62 19 - a84dys@gmail.com



Le GEM au cœur, Groupe d'Entraide Mutuelle en Vaucluse

Le GEM est un avant tout un lieu de rencontres et de partage. Y sont proposés différentes activités, sorties et autres projets basés sur les envies, les besoins et la participation de ses adhérents.

Situé dans une maison de ville chaleureuse, le GEM au cœur accueille toutes les personnes ayant des troubles du spectre de l'autisme de niveau I ou Asperger, désireuses de créer du lien et de s'impliquer dans la vie du GEM. Deux animateurs peuvent les accompagner dans leurs activités créatrices.

31 rue Marius André 84000 Avignon
gemtsa84@gmail.com

Ouvert du mardi au vendredi,
de 10h à 18h en continu avec la possibilité
d'apporter son repas au GEM et le samedi de 14h à 18h.



Dispositifs particuliers

Communauté 360 en Vaucluse

Nouveau dispositif territorial départemental, intégrée au DAC Ressources santé Vaucluse depuis le 1er septembre 2022.

L'objectif est d'apporter une réponse intégrée et inclusive à destination des personnes en situation de handicap, de tout âge et de leurs aidants, en collaborant avec l'ensemble des acteurs de droits communs et spécialisés.

Numéro unique et gratuit

N°VERT 0800 360 360

Dispositif de Gestion de Cas Complexe Autisme (Vaucluse)

C'est un projet innovant soutenu par l'ARS PACA et le Conseil Départemental de Vaucluse pour tous les âges.

Accompagnement et anticipation des situations de rupture.

TEDAI 84 06 41 42 37 74 ou emilie.cheneau@tedai.org

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées PCPE

propose un accompagnement des personnes en situation de handicap, tout handicap et sur le territoire du Vaucluse, sans solution d'accompagnement ou en risque de rupture et/ou en situation complexe. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans les ambitions de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT).

Le PCPE a pour mission première de délivrer des interventions directes ou indirectes, à partir du lieu de vie. Celles-ci doivent être réactives, souples et personnalisées.

GCSMS «Regards Communs» 53 chem. Saint Labre 84200 Carpentras
04 90 62 59 64 ou regardscommuns.pcpe84@gmail.com

Dispositif ressource d'accompagnement des familles et des professionnels - Réseau TSA Sud Luberon



Coordonnatrice TSA SUD LUBERON
Christelle Gentilhomme
cgentilhomme.tsasudluberon@gmail.com
07 61 46 19 75

Financé par l'ARS PACA, il s'adresse aux enfants de 0 à 12 ans présentant des signes d'alerte ou un diagnostic de Trouble du Spectre Autistique (TSA).

Il apporte un **soutien aux familles** dans les démarches tout au long du parcours dès le repérage de décalage de développement. Il **facilite la circulation des informations** entre les acteurs, et favorise l'inclusion des enfants.

En s'appuyant sur les professionnels du territoire engagés dans le soin, l'éducation, l'accompagnement social et les loisirs, il anime le réseau TSA sud Luberon. Il coconstruit des **actions de sensibilisation sur des thématiques en lien avec les TSA**. Vecteur des bonnes pratiques, il étaye les professionnels isolés dans leur pratique sur le territoire.

École,
collège,
lycée



L'Enseignant Référent pour la Scolarisation des Elèves en situation de Handicap (ERSEH) est un enseignant spécialisé, interlocuteur privilégié des parents et de la MDPH. Il a en charge l'accueil et l'information des parents d'élèves en situation de handicap. Il suit en continu le parcours scolaire de l'élève, à l'école, au collège et au lycée et veille aux conditions dans lesquelles se déroule le projet personnalisé de scolarisation.

L'ERSEH organise au moins une équipe de suivi de la scolarisation par an pour tout élève bénéficiant d'un projet personnalisé de la scolarisation remis par la MDPH.

Sur le Vaucluse, 21 enseignants référents exercent sur un secteur géographique précis. Leurs coordonnées peuvent être communiquées par l'Inspection de l'Éducation Nationale en charge de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (IEN ASH). Elles sont aussi affichées dans tous les établissements scolaires.

**Inspection de l'Éducation Nationale ASH
(scolarisation des élèves en situation de handicap)**

49, rue Thiers 84077 AVIGNON cedex 04

04 90 27 76 11 - Fax. 04 90 82 96 18

ce.ien.ash84@ac-aix-marseille.fr



Région académique
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Le professeur ressource trouble du spectre autistique est un enseignant spécialisé mobilisé sur l'ensemble du département. Ses principales missions sont l'accompagnement, le conseil, l'information et la formation des enseignants et des AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap). Il assure également des actions de sensibilisation en direction des élèves dans les classes et de médiation avec les parents.

Un livret de parcours inclusif* numérique pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Dans quel objectif ?

- offrir une scolarisation de qualité à chaque élève de la maternelle au lycée au plus près de ses besoins éducatifs particuliers
- garantir aux familles la mise en place d'adaptations et d'aménagements pédagogiques
- enrichir la réponse pédagogique
- partager les informations entre professionnels

Comment ?

L'enseignant crée et renseigne le livret de parcours inclusif après dialogue et évaluation. Il met en place les adaptations et aménagements dans la classe.

Il édite le livret qui présente les aménagements et le remet à la famille.

Quand le mettre en place ?

Dès qu'une difficulté d'apprentissage est constatée et que les mesures de différenciation pédagogiques usuelles ne suffisent pas, le parcours inclusif peut être mis en place.

Ce livret est révisable et peut évoluer à tout moment.



*Livret de parcours inclusif Edition CNSA

Unité d'Enseignement Autisme Maternelle (UEMA)

La stratégie nationale autisme 2018-2022 prévoit la création de 180 nouvelles Uema. Ce dispositif médico-social, implanté dans une école maternelle, scolarise 7 élèves autistes d'âge préélémentaire accompagnés par une équipe pluridisciplinaire. Il est financé par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Éducation nationale.

UEMA Bollène 04 90 30 36 63

Ecole Primaire et Maternelle

Les Tamaris 6, rue des Tamaris

Quartier de l'Ecluse 84500 Bollène

pole-enfance@apeidorange.com

UEMA Montfavet 04 90 27 06 86

Ecole Maternelle C. Claudel

330 bd des écoles

84140 Montfavet

accueil.petitjardin@labourguette.org

Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)

L'UEEA, portée par un établissement médicosocial, est implantée dans une école élémentaire et scolarise 7 à 10 élèves autistes d'âge élémentaire n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou qui présentent des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centres d'intérêt. Il s'agit notamment d'enfants pour lesquels l'accompagnement dans le cadre d'une ULIS ou avec l'appui d'une aide humaine est insuffisant.

UEEA Isle-sur-la-Sorgue 04 90 88 51 38 ueea@epsa84.fr

84800 Isle-sur-la-Sorgue

Dispositif d'AutoRégulation (DAR)

Le DAR est un renfort de la scolarisation en classe ordinaire des élèves autistes, d'âge élémentaire ayant des compétences cognitives préservées, présentant des difficultés d'attention, de gestion émotionnelle, de maîtrise des compétences exécutives entravant leurs capacités d'apprentissage. Peuvent être accueillis 7 à 10 élèves, avec une notification de la CDAPH et sans Aide Humaine d'Enfant Handicapé (AESH ex AVS).

DAR à l'école Sévigné 04 90 39 71 10 Impasse Sévigné 84700 Sorgue

Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS TSA) Troubles du spectre de l'autisme

Les ULIS sont des dispositifs de scolarisation implantés dans des établissements scolaires. Les élèves **orientés par la CDAPH en ULIS TSA** bénéficient d'une organisation pédagogique adaptée avec un effectif réduit et un encadrement humain renforcé.

L'enseignement est adapté à leurs besoins dans le cadre de regroupements.

Le dispositif permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation et offre la possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires.

Il existe deux ULIS école plus particulièrement spécialisées dans la réponse aux besoins éducatifs des élèves avec autisme.

Ecole Jean Henri Fabre, rue du Béal - 84830 **Sérignan du Comtat**

Ecole la Burlière, rue Didier Daurat - 84120 **Pertuis**

Equipe Mobile d'Appui Scolaire TSA

C'est un dispositif médicosocial d'appui, de conseil et d'accompagnement des équipes pédagogiques et éducatives des établissements scolaires, en vue de sécuriser les parcours de scolarisation des élèves en situation de handicap..

EMASco Saint Ange (secteur du Grand Avignon)

EMAS AVA (secteur Sarrians et environ)

Université

Avignon Université est un établissement reconnu pour son engagement concernant l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Une collaboration étroite entre les différents acteurs des formations et des services de l'Université permet la mise en place d'outils de compensation individualisés et adaptés (aménagement pédagogiques des cours et des examens, aides humaines, matériel mis à disposition...).



Cependant quels que soient les aménagements envisagés, la continuité n'est pas systématique entre le lycée et l'Université : une nouvelle évaluation est nécessaire, qui peut d'ailleurs aboutir à la mise en place de moyens supplémentaires. Il est conseillé d'anticiper la rentrée universitaire dès que l'admission Post-Bac est renseignée et de prendre rdv aussi tôt que possible.

N'hésitez pas à vous rapprocher :

- du Relais Handicap pour y rencontrer la chargée d'accueil,
- du Service de Santé Universitaire où médecins et infirmières sont à votre écoute.

Avignon Université 74 rue L. Pasteur 84021 Avignon

Relais Handicap : 04 90 16 25 62 bureau 0W18

relais-handicap@univ-avignon.fr

Service santé universitaire : 04 90 16 25 72 bureau 0E36

medecine-preventive@univ-avignon.fr



La Caisse d'Allocations Familiales

propose une aide financière pour le recrutement d'animateurs permettant l'accompagnement individuel.

A compter de 2020, l'**Association Le Pas, Loisirs Educatifs et Physiques Adaptés**, domiciliée sur Caderousse, est habilitée à accepter l'**Aide au Temps Libre (ATL) pour les familles allocataires Caf 84**, quel que soit leur lieu de résidence sur le département.

Les familles relevant de ce dispositif ont reçu un courrier les informant de leur droit.

En 2023, un partenariat avec le réseau passerelle est effectif : séjours vacances en famille, avec un accompagnement particulier de l'enfant sur le lieu du séjour.

Le financement est assuré par la CAF et les familles peuvent activer leur droit VACAF sur le séjour.



Établissements avec Services spécialisés ENFANTS

Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (moins de 6 ans)
sans notification CDAPH

AVIGNON - CAMSP C.H. Henri Duffaut 04 90 13 17 01

ORANGE - CAMSP d'Orange 04 90 34 39 39

PERTUIS - CAMSP de Pertuis 04 90 79 26 97

ARLES - CAMSP d'Arles 04 90 49 46 51

(plus d'informations page 10)

IME & SESSAD Plateforme TED/DI La Lune Bleue (3 à 20 ans)

GCSMS - Regards Communs

53 chemin de Saint Labre - 84200 Carpentras

04 90 65 25 45 - regardscommuns.accueil@gmail.com

LE PETIT JARDIN ou Pôle Ressources Petite Enfance (moins de 7 ans)

IME, SESSAD, Accueil Temporaire et Crèche

680 chemin de la forêt - 84140 Montfavet Agroparc

04 90 27 06 86 - fax 04 90 27 06 93

accueil.petitjardin@labourguette.org

Institut Médico-Educatif La Bourguette (de 3 à 20 ans)

Lieu-dit La Bourguette La Tour d'Aigues

Adresse postale : BP 9 - 84240 La Tour d'Aigues

04 90 07 41 77 - ime-bourguette@labourguette.org

SESSAD / IME AVA 84 Agir et Vivre l'Autisme (de 0 à 20 ans)

EMAS AVA 84

38 avenue Mestieraou ZI Ste Croix - 84260 Sarrians

04 86 65 26 46 - naouar.guenbib@agir-vivre-autisme.org

Centre Hospitalier de Montfavet

2 av. de la Pinède CS 20107 84918 Avignon Cedex 9 04 90 03 90 38

Service d'accompagnement à domicile «Les petites Roulettes»

IME de MERIGNARGUES du Centre Hospitalier de Montfavet

Semi-internat mixte de 6-20 ans - Troubles psychiques TSA* DI*

Av. de la Pinède CS 20107 84918 AVIGNON Cedex 9

04 86 19 48 62 - stephanie.escriva@ch-montfavet.fr

Centre Hospitalier de Montfavet

2 av. de la Pinède 84918 Avignon

04 90 03 90 38 - www.ch-montfavet.fr

Services psychiatriques 04 90 03 90 00

Unité d'hospitalisation Petit Bois et Hôpital de jour Pinel

secrétariat 04 90 03 97 79

Maison d'Accueil Spécialisée MAS TSA «La maisonnée»

rattachée à la MAS de l'Epi (CHM) 04 90 03 91 10

secretariat.mas.psms@ch-montfavet.fr

Unité résidentielle pour adultes (avec notification CDAPH)

bâtiment Les lilas

Etablissements médico-sociaux de l'association La Bourguette

LE GRAND REAL (adultes) BP 9 - 84240 La Tour d'Aigues

Etablissement et Service d'Aide par le Travail E.S.A.T.

Foyer d'Hébergement FH - Foyer d'Accueil Médicalisé FAM

Chemin des gourguettes - 84120 La Bastidonne

04 90 07 55 66 - real@labourguette.org

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAMSAH TSA

680 chemin de la forêt - 84140 Montfavet

04 86 19 41 19 - samsah.tsa84@labourguette.org



Établissements
avec Services
ADULTES spécialisés

Établissements
et Services avec
une section
spécifique

ENFANTS

Etablissements médico-sociaux

Alain PUJOL IME - JES - SESSAD - EEAP - HM (3 à 20 ans)

2954 rte des taillades - Le Thor - 04 90 22 41 24

565 chem. Hermitage - Carpentras Serres - 04 90 63 73 10

Pôle Enfance APEI d'Orange UEMA IME EEAP

Section labélisée TED/TSA (6 à 16 ans)

1 avenue de Champlain CS 80212 84108 Orange Cedex

04 90 11 63 00 - ime-legrandcolombier@apeidorange.com

SESSAD du Haut Vaucluse 04 90 11 63 03

pole-enfance@apeidorange.com

L'Olivier IME - SESSAD - SSES

(12/20 ans à Monteux, 6/16 ans à Sorgues)

103, ch. du Bournereau Ch. Sorguette Monteux CS 20071

84207 Carpentras Cedex

04 90 60 62 65 - imedelolivier@gmail.com

Saint-Ange IME- SESSAD - EEAP - AT

1001, chem. St Ange 84140 Montfavet

04 90 03 60 30 - institut.saint.ange@jbfouque.org

Coallia Tourville IME - (de 6 ans à 20 ans)

328 chem.des Tapets - 84400 Saignon

04 90 74 07 21 - chloe.cabalto@coallia.org

Saint-Antoine IME- EAP- HM- TED

923 rte Maison d'Enfants - 84804 Isle/Sorgues Cedex

04 90 21 27 70 - ime@epsa84.fr

L'Alizarine IME- SESSAD - EAP

32 av. A. Vivaldi- 84000 Avignon

04 90 88 51 38 - ime@institut-alizarine.com

Centre Hospitalier de Montfavet

2 av. de la Pinède CS 20107 - 84918 Avignon Cedex 9

04 90 03 90 38 - fax 04 90 23 98 58 - www.ch-montfavet.fr

Services pédopsychiatriques

Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile

Prises en charge dans les C. M. P. E.A. (sectorisés) Montfavet

04 90 03 87 78



Centre Hospitalier de Montfavet

2 av. de la Pinède CS 20107 - 84918 Avignon Cedex 9

04 90 03 90 38 - www.ch-montfavet.fr

Services psychiatriques 04 90 03 90 00

MAS Coallia Tourville

34 chemin des Tapets - 84400 SAIGNON

04 90 71 30 91 - 04 90 04 50 01

damien.gauthier@coallia.org

Dispositifs
de répit

AVEC notification CDAPH

Places d'Accueil Temporaire Enfant

(avec une notification MDPH)

en Vaucluse (84) :

IME la Bourguette

04 90 07 41 77 - marc.puillandre@labourguette.org

IME l'Olivier

04 90 60 62 65 - contact@institutdelolivier.org

IME Saint Ange

Dispositif d'Accompagnement au Répit pour les 6/20 ans

04 90 03 60 30 - institut.saint.ange@jbfouque.org

Pôle ressources Petite Enfance Petit jardin pour les 0/8 ans

04 90 27 06 86 - accueil.petitjardin@labourguette.org

Pôle ressources Petite Enfance Petit jardin pour les 0/8 ans

04 90 27 06 86 - accueil.petitjardin@labourguette.org

aux alentours :

dans le 13,

Lou Mas Maillon (Aubagne) 04 42 72 65 42

Chalet des fleurs (Marseille) 04 91 85 66 55

Maison d'accueil temporaire (Salon de Provence) 04 90 17 03 50

dans le 83, **La belle étoile** (Pierrefeu-du-Var) 04 94 14 88 80

dans le 30, **Etablissement d'éducation spécialisée** (Fons sur Lussan)

dans le 07, **Plateforme de Répit Autisme Ardèche** (Roiffieux)

dans le 26, **Plateforme de Répit Autisme Drôme** (Valence)

Groupe de réflexion et Réseau pour l'Accueil Temporaire des personnes en situation de handicap

Le GRATH est né en 1997 de la volonté de parents et de professionnels de l'accueil temporaire d'en faire progresser la pratique, alors confidentielle et mal réglementée. Leur combat profite aujourd'hui à tous.

Le GRATH s'est donné plusieurs objectifs :

- favoriser le développement des relais aux aidants de personnes en situation de handicap quels qu'en soient l'âge et la cause,
- proposer un guide de l'aidant,
- améliorer l'accessibilité au répit.

<https://www.accueil-temporaire.com>



Dispositifs
de répit

SANS notification CDAPH

Structures ou association de séjours de répit

en Vaucluse (84) :

Association LE PAS agréée Vacances Adaptées Organisées VAO

06 78 28 35 25 - contact@lepas84.fr (voir page 39)

Espace d'Accueil Enfants Parents

06 99 14 48 78 - Studio Harmonie 40 rte de Montfavet (Avignon)

dans le 38,

Association Culture et cultures de Saint Lattier (38)

09 51 08 81 28

Vacances et séjours adaptés (week-end ou plus)

Les accueils collectifs de mineurs (ALSDH, séjours de vacances et colos apprenantes) sont des espaces éducatifs de socialisation et d'apprentissage qui s'adressent à tous.

ALSH de proximité (contact auprès de la commune de résidence)

Colos apprenantes : <https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-304050>

Pélagie ou Association de familles touchées par le syndrome d'Asperger (Salon de Provence) <http://pelagie-asso.fr/>

L'aureille, séjours de rupture, centre d'animation pour personnes très dépendantes 04 92 58 67 33 ou laureille@orange.fr

Le Regain, séjours de rupture ou répit (Nimes) pour enfants et adultes regains.asso@gmail.com 04.66.26.91.94

Informations pour des séjours de répit

Urgence Répit https://www.grandir-ensemble.com/urgence_repit/

RESEAU Passerelle Répit <https://www.reseau-passerelles.org/>

Ma boussole des aidants <https://maboussoleaidants.fr/>



Accueil spécialisé selon les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS de 2012.

Association «LE PAS»,

Loisirs Educatifs et Physiques Adaptés

219 Rte des Cabanes, quartier Le Brou

84860 Caderousse 04 86 04 50 05 06 78 28 35 25

contact@lepas84.fr <https://contact921715.wixsite.com/associationlepas>

«LE PAS» propose et développe des activités physiques adaptées et des temps de loisirs aux enfants et adultes présentant des troubles du neurodéveloppement (dont TSA, TDI avec comorbidités). L'association **participe au répit des aidants**, sensibilise et forme à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Depuis 2022, l'association s'est structurée en deux pôles :

- **un pôle Répit** : organisation de journée de loisirs, de week-end d'une à trois nuitées et de séjours d'une semaine
- **un pôle Sportif** : proposition d'activités multisports, natation adaptée et de journées randonnées les samedis.

L'équipe est composée de professionnels de formations médico-sociales et sportives.

Association de loisirs sportifs et culturels «ATHOM»,

Le loisir accessible 200 av. Vendôme - 84130 Le Pontet

06 80 37 31 97 - athom.loisirs@gmail.com

L'objet de l'association est de proposer des loisirs sportifs et culturels à des adultes en situation de handicap mental et/ou psychique et de pouvoir pratiquer une activité physique régulière. Encadrées par un enseignant spécialisé en Activités Physiques Adaptés (STAPS APA), deux jeudis par mois, ces journées d'activités motrices, se déroulent au rythme de chacun, s'organisent autour d'ateliers d'initiation, de rencontres conviviales ou de journées sportives à thème.

Emploi

L'AGEFIPH

Délégation Régionale PACA Corse

rue de la Carrière de Bachasson

13590 Meyreuil - 0811 37 38 39 - Fax. 04 42 93 15 40

paca@agefiph.asso.fr - www.agefiph.asso.fr



L'AGEFIPH, l'Association nationale de Gestion du Fonds d'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées intervient auprès des personnes handicapées et des entreprises du secteur privé, au travers d'aides financières, services et prestations, en lien avec le maintien dans l'emploi et l'insertion professionnelle.

Le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées de la Fonction Publique



L'action du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) vise à permettre à tout agent en situation de handicap de vivre, notamment grâce à l'emploi, sa pleine citoyenneté. Il accompagne les employeurs publics et relève au quotidien le défi de l'égalité dans les domaines de l'emploi et de l'accessibilité. www.fiphfp.fr

Centre de Réadaptation Professionnelle Phocéenne AFAH

32 bd Jean Casse, 13014 Marseille - 04 91 61 56 00

Le CRP PHOCEE accueille des usagers reconnus « Travailleur Handicapé » par la MDPH. Ce dispositif est compétent pour recevoir les usagers (salarié, demandeur d'emploi, agent de la fonction publique, travailleur non salarié) quand ils sortent du soin, quand ils sont en arrêt de travail, quand le handicap ne permet pas encore de fournir certains efforts.

La réadaptation professionnelle a pour objectif de définir ou de préciser les conditions générales favorisant l'exercice d'une activité à caractère professionnel (employabilité).

Cap Emploi

CAP EMPLOI - AVEPH 1300, route de l'aérodrome 84000 AVIGNON
04 90 13 99 99 ou contact@capemploi84.fr

Cap Emploi est un organisme de placement spécialisé, organisé en deux services :

Service accompagnement vers l'emploi

Ce service s'adresse aux personnes en situation de handicap engagées dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail.

Les services proposés sont :

- Évaluation / diagnostic de la situation de la personne
- Définition / validation du projet professionnel
- Définition, mise en œuvre et suivi du projet de formation
- Appui à l'accès à l'emploi
- Suivi dans le parcours d'intégration dans l'entreprise

Service maintien dans l'emploi

Ce service a pour mission d'accompagner l'employeur et le salarié, ou le travailleur indépendant, confrontés à une problématique de maintien dans l'emploi, dans la recherche et la mise en œuvre de solutions permettant à la personne de rester dans l'entreprise ou le groupe.

Le service maintien intervient pour toute situation individuelle nécessitant une :

- Aide au maintien dans l'emploi,
- Aide à l'adaptation des situations de travail et à la compensation du handicap,
- Aide ponctuelle : auxiliaariat professionnel,
- Aide à la formation dans le cadre d'un maintien en emploi...

Consultations adaptées 4SA



Dispositif HANDICONSULT au Centre Hospitalier de Monfavet Service de Soins Somatiques Spécialisés et Adaptés (4SA)

Les Consultations ont lieu au

Centre hospitalier de Monfavet
Bât Les Romarins
Avenue de La Pinède CS 20107
84918 AVIGNON Cedex 9
04 90 03 90 85
www.ch-montfavet.fr



Les consultations sont ouvertes aux personnes accueillies en établissements sociaux et médico-sociaux, en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement rendant difficiles des consultations en milieu ordinaire.

Présence de médecins spécialistes en cardiologie, gynécologie, dermatologie, pédicurie-podologie, médecine physique et de réadaptation, odontologie, chirurgie dentaire, gastro-entérologie, neurologie, ophtalmologie et consultations diététiques.

Comité d'Entente Régional Autisme
www.autisme13.fr/cera/

Web documentaire autisme
<http://autisme.tv5monde.com/>

AFFA Association Francophone des Femmes Autistes
<https://femmesautistesfrancophones.com/>

Autisme France <http://www.autisme-france.fr/>

Autiste sans frontières <https://www.autistessansfrontieres.com/>

Sésame Autisme 01 44 24 50 00 <https://sesameautisme.fr/>

Guide «Autisme : les recommandations de bonnes pratiques professionnelles / Savoir-être et savoir-faire»
<https://tribu-sup.phm.education.gouv.fr/portal/share/nS6ZrT>

Formation gratuite en ligne :

- de Canal Autisme www.canalautisme.com/

- de Deux minutes pour l'autisme <https://deux-minutes-pour.org/>



Le bal des Pompiers

de laurent SAVARD

le 25 mars 2023 à **MAZAN**

La Boisserie (15 chemin de Modène)

06 22 63 64 09 ou contact@mazan.fr

Collectif Handicap Vaucluse

22 bd Saint Michel 84000 AVIGNON 06 87 47 13 26

contactchv84@gmail.com - www.ch84.sitew.fr



ACTIONS 2023

Dans le cadre de Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme du 2 avril 2023,

«**Nous autres**» documentaire réalisé par Karine Music et Camille MORHANGE suivi d'une discussion avec des professionnels et associations : le 27 mars 2023, à 20h au Cinéma Utopia Avignon
le 22 mars à 18h30 au Cinéma Le César d'Apt

«**Droit au répit des familles ?**»

- Conférence gesticulée de Laurent SAVARD, comédien
- Droit au répit de Loïc GUILCHER (pour le GRATH)
- Témoignages de parents
- Présentation des services et des dispositifs de répit des familles

Vendredi 31 mars 2023 de 8h30 à 13h
Salle polyvalente de Montfavet
Inscription conseillée et gratuite
à accueilMDPH@mdph84.fr

Renseignements :
0 800 800 579
accueilMDPH@mdph84.fr